

Diplôme d'État d'éducateur spécialisé

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

DOMAINE DE compétences	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve
DC 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé	Epreuve : pratiques professionnelles	Epreuve orale s'appuyant sur : - un dossier sur les pratiques professionnelles ; - les évaluations des sites de stage. Le dossier de pratiques professionnelles d'une quinzaine de pages environ est élaboré par le candidat en référence au domaine de compétence 1 à l'occasion des stages effectués. Ce dossier comportera une dimension descriptive relative aux pratiques du candidat et aux pratiques observées ainsi que leur analyse au regard d'éclairages conceptuels. Le jury prendra également en considération les évaluations réalisées par les sites de stage sur la base des indicateurs du domaine de compétences 1.	Epreuve en centre d'examen organisée par le Recteur. Oral : coefficient 1. Dossier + évaluations : coefficient 1 (note attribuée avant l'audition du candidat).
.OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPÉRÉES	DURÉE DE L'ÉPREUVE	INTERROGATEURS ou correcteurs
Evaluer de manière contradictoire grâce au document élaboré par le candidat et les observations du site de stage le positionnement du candidat au niveau des pratiques professionnelles.	Instaurer une relation. Favoriser la construction de l'identité et le développement des capacités. Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique. Organiser une intervention socio-éducative individuelle ou collective. Animer la vie quotidienne	Epreuve orale d'une durée de 30 minutes	2 interrogateurs dont 1 professionnel (n'ayant pas de lien avec le candidat notamment durant sa formation théorique ou pratique)
.DOMAINE DE compétences	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve
DC2 : Conception et conduite de projet éducatif spécialisé. 1re partie : participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif.	Epreuve : Etude de situation	Epreuve écrite : à partir d'une situation (3 à 6 pages) fournie au candidat. Le candidat synthétise la compréhension qu'il a de la situation. Il en analyse les différents paramètres au regard de ses connaissances et de sa pratique professionnelle. Il émet des hypothèses lui permettant d'élaborer des propositions.	Epreuve organisée en cours de formation par l'établissement de formation. Coefficient : 1.
.OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPÉRÉES	DURÉE DE L'ÉPREUVE	INTERROGATEURS ou correcteurs
Evaluer les capacités d'observation, d'analyse et de restitution des situations éducatives. Evaluer la capacité du candidat à émettre des hypothèses fondées sur ses observations et ses connaissances des publics.	Observer, rendre compte et analyser les situations éducatives. Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif	Epreuve écrite d'une durée de 4 heures	1 correcteur (formateur ou professionnel)

DOMAINE DE compétences	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve
DC2 : conception et conduite de projet éducatif spécialisé. 2e partie : conception du projet éducatif.	Epreuve : présentation et soutenance d'un mémoire.	Soutenance orale d'un mémoire sur une problématique éducative élaboré par le candidat. Le mémoire d'un volume d'environ 50 pages (annexes non comprises) est noté par les interrogateurs avant la soutenance. Oral : coef 1. Ecrit : coef 1. (Note attribuée avant l'audition du candidat)	Epreuve en centre d'examen organisée par le Recteur. Coefficient 2
OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPÉRÉES	DURÉE DE L'ÉPREUVE	INTERROGATEURS ou correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à approfondir une problématique éducative synthétisant ses éléments de connaissance théorique et les acquis issus de sa pratique professionnelle.	Etablir un diagnostic socio-éducatif. Concevoir un projet éducatif. Evaluer le projet éducatif.	Epreuve orale d'une durée de 30 min.	2 interrogateurs. (N'ayant pas de lien avec le candidat notamment durant sa formation théorique ou pratique)
.DOMAINE DE compétences	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve
DC3 : communication professionnelle 1re partie : travail en équipe pluri-professionnelle	Epreuve : entretien à partir d'un journal d'étude clinique	Entretien à partir d'une série d'observations relatives à une intervention socio-éducative. Dans ce journal d'étude clinique de 5 à 10 pages, le candidat centrera son analyse sur le travail en équipe : - place de l'équipe dans l'organisation ; - Apports de l'équipe dans l'intervention. - Analyse de son rôle d'éducateur au sein de l'équipe	Epreuve en centre d'examen organisée par le Recteur. Oral : coef. 1. Ecrit : coef. 1 (note attribuée avant l'audition du candidat).
.OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPÉRÉES	DURÉE DE L'ÉPREUVE	INTERROGATEURS ou correcteurs
Evaluer la manière dont les aspects communication et travail en équipe pluri-professionnelle ont été pris en compte par le candidat durant sa formation.	S'inscrire dans un travail d'équipe. Elaborer, gérer et transmettre de l'information.	30 minutes.	2 interrogateurs (1 formateur + 1 professionnel)
DOMAINE DE compétences	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve
DC3 : communication professionnelle. 2e partie : coordination.	Epreuve : validation par le site de stage d'écrits professionnels.	Le candidat doit faire valider par les sites de stage des écrits professionnels de nature différente à destination de tiers (comptes rendus de réunions, synthèses, rapports de comportement, note au juge...) élaborés dans le cadre des stages. L'établissement de formation transmet au jury le dossier contenant les écrits validés (3 au minimum) par les sites de stages.	Validation réalisée en cours de formation par les sites de stages. Validation non compensable avec la 1re partie du DC3
.OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPÉRÉES	DURÉE DE L'ÉPREUVE	INTERROGATEURS ou correcteurs
Evaluer les compétences acquises par le candidat dans les activités de coordination.	Elaborer et partager une information adaptée aux différents interlocuteurs. Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative		Référent professionnel + responsable hiérarchique

DOMAINE DE compétences	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve
DC4 : implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles. 1re partie : implication dans les dynamiques institutionnelles.	Epreuve : épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles.	Etude d'une situation proposée au candidat relative aux politiques sociales et aux cadres juridiques et institutionnels (10 pages maxi). Le candidat, après une partie synthétique exposant les cadres réglementaires, partenaires identifiés, incidences financières et buts poursuivis, est invité à produire une analyse présentant notamment les difficultés, contraintes et contradictions en s'appuyant sur les documents fournis et ses connaissances.	Epreuve en centre d'examen organisée par le Recteur. Coefficient 2.
.OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPÉRÉES	DURÉE DE L'ÉPREUVE	INTERROGATEURS ou correcteurs
Vérifier les capacités du candidat à se déterminer et à se positionner de façon argumentée dans les dynamiques institutionnelles.	Etablir une relation professionnelle avec les partenaires. Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet. Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques.	Epreuve écrite d'une durée de 4 heures.	1 correcteur.
.DOMAINE DE compétences	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	CADRE DE L'ÉPREUVE et lieu de l'épreuve
DC 4 : implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles. 2e partie : travail en partenariat et en réseau.	Epreuve : travail en partenariat et en réseau.	Epreuve orale s'appuyant sur : - un dossier sur le travail en partenariat et en réseau ; - les évaluations des sites de stage. Le dossier d'une quinzaine de pages environ est élaboré par le candidat à l'occasion d'un stage. Le jury prendra également en considération les évaluations réalisées par le site de stage sur la base des indicateurs du domaine de compétences 4.2.	Epreuve organisée en cours de formation par l'établissement de formation. Oral : coefficient 1. Dossier + évaluations : coefficient 1 (note attribuée avant l'audition du candidat).
.OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE	COMPÉTENCES REPÉRÉES	DURÉE DE L'ÉPREUVE	INTERROGATEURS ou correcteurs
Evaluer de manière contradictoire grâce au document élaboré par le candidat et les observations du site de stage le positionnement du candidat au niveau du travail en partenariat et en réseau.	Développer des actions en partenariat et en réseau et contribuer à des pratiques de développement social territorialisé. Développer et transférer ses connaissances professionnelles.	Epreuve orale d'une durée de 30 min.	2 interrogateurs (1 professionnel + 1 formateur) n'ayant pas de lien avec le candidat notamment durant sa formation théorique ou pratique.